



Le **CONSEIL MUNICIPAL**
se réunira en séance publique
le **01 octobre 2026 à 19h00**
Salle des fêtes - 6 rue de Sucy

L'ordre du jour en sera le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2026.
2. Décisions prises par le maire dans le cadre de la délégation du conseil municipal.
3. Exposé du maire.

RESSOURCES HUMAINES

4. Modification du tableau des effectifs.
5. Présentation du plan de formation 2026.

EDUCATION ET LOISIRS

6. Révision et simplification des tarifs du service jeunesse.

FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE

7. Autorisation de signature d'un protocole transactionnel relatif aux désordres survenus lors des travaux de démolition du bâtiment sis 1, rue de la fontaine.
8. Fixation des tarifs de la taxe sur la publicité extérieure pour l'année 2028.
9. Rapport relatif aux actions entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes d'Île de France formulées dans le rapport d'observations définitives transmis le 10 septembre 2025.
10. Modification des tarifs communaux.
11. Autorisation donnée au maire de signer le marché relatif à la mise à disposition d'agents de remplacement pour le service de la propreté urbaine.
12. Autorisation donnée au maire de signer le marché relatif aux nettoyage régulier de la maison des jeunes à Boissy-Saint-Léger.

DIRECTION GENERALE

13. Vœu de soutien au peuple cubain et pour la levée du blocus imposé à Cuba.
14. Désignation d'un représentant de la commune auprès du collège privé Bernard Palissy.

SERVICES TECHNIQUES

15. Approbation de l'avenant à la convention d'occupation temporaire du domaine public constitutive de droits réels aux fins d'installation, d'exploitation et de

maintenance de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics communaux.

16. Construction d'un pôle petite enfance : convention de servitude de passage de canalisations GRDF.
17. Autorisation donnée au maire de signer tous documents relatifs à la convention de gestion et d'entretien des parcelles de l'Etat situées rue Mercière dans le cadre des aménagements paysagers de la déviation de la RN19 à Boissy-Saint-Léger.
18. Autorisation donnée au maire de signer la convention de maîtrise d'ouvrage unique relative aux travaux de requalification du boulevard Léon Révillon à Boissy-Saint-Léger.

URBANISME

19. Dérogation au repos dominical pour les commerces de détail.


Le maire
M Régis CHARBONNIER